



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 26 octobre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 20 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Adjoints au Maire. Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. ARESU	à	Mme VILLANOVA
Mme CORTICCHIATO	à	Laurent MARCANGELI
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	Mme ZUCCARELLI
M. CHAREYRE	à	M. HABANI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	M. FALZOI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme GIACOMETTI	à	M. LEONETTI

Etaient absents :

M. KERVELLA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme ZUCCARELLI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 octobre 2015

Délibération N°2015/386

Donation de deux aquarelles en faveur du Palais Fesch-musée des Beaux-arts.

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Le palais Fesch va enrichir ses collections grâce à un don de l'Association *des Amis du Palais Fesch*, qui a fait l'acquisition de deux aquarelles sur papier auprès d'un collectionneur privé, Ferdinand Bac, la collection d'arts graphiques consacrée au Second Empire sera ainsi étoffée
Ces deux aquarelles représentent :

- un *Portrait de l'Impératrice Eugénie* qui constitue un témoignage unique de sa fin de vie sur la Côte d'Azur, au moment où se négocie, avec son secrétaire particulier Franceschini Pietri, le don à la ville d'Ajaccio d'un portrait de Napoléon III par Cabanel (Palais Fesch) et d'un tableau représentant Bonaparte franchissant le Saint-Bernard par Yvon (Salon napoléonien).

Gustave V de Suède est l'arrière-petit-fils du roi de Suède Jean Bernadotte et de la reine Désirée Clary qui fut la première fiancée de Napoléon Bonaparte et la belle-sœur de Joseph Bonaparte qui avait épousé Julie Clary.

- un *Portrait du Roi de Suède*, Roi Gustave V de Suède dans la villa de Charlotte de Prusse à Cannes.

Ferdinand Bac est écrivain, dessinateur, décorateur et paysagiste. Il est l'un des plus célèbres caricaturistes de son époque.

Son père Karl Bach (1811-1870) est le fils naturel de Jérôme Bonaparte, alors Roi de Westphalie. Il a côtoyé sans cesse les membres de la famille Bonaparte, principalement Hortense dont il était le bibliothécaire à Arenenberg. Proche de son cousin Louis-Napoléon, il participa avec lui à la tentative de soulèvement à Strasbourg en 1836.

Ferdinand est élevé à Stuttgart. Sous l'Empire, il se rend à Saint-Cloud chez son grand-père. Il ne s'installe à Paris qu'après la chute de l'Empire et la mort de son père.

Il se passionne pour la botanique et dessine de nombreux jardins de la Côte d'Azur dont celui de la Villa Cynnos pour l'Impératrice Eugénie.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la donation de deux aquarelles en faveur du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts par l'Association des Amis du musée.

D'accepter la donation de deux aquarelles en faveur du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts par l'Association des Amis du musée.

D'autoriser Monsieur Le Député Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 octobre 2015,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'approuver la donation de deux aquarelles en faveur du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts par l'Association des Amis du musée.

ACCEPTE

La donation de deux aquarelles en faveur du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts par l'Association des Amis du musée.

AUTORISE Monsieur Le Député Maire

A signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCAJGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151026-2015_386-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2015
Publication : 30/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

